



UNION EUROPÉENNE UNANIEZH EUROPA



Conseil de développement

L'Europe s'engage / Avec le Fonds européen

en Bretagne / de développement régional

# pels à rojets

Priorité de Développement:

« L'<mark>économie d</mark>urable du Pays aujourd'hui et demain »

Dans le cadre du contrat de partenariat Europe-Région-Pays 2014-2020, le Pays de Saint-Brieuc et le Conseil de Développement lancent 2 appels à projet :

- l'un sur les usages du numérique,
- et l'autre sur l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation.

Renseignez-vous : des financements de l'Europe et de la Région sont disponibles pour le développement de votre projet et du territoire

# **APPEL A PROJET:**

# Fiche 2.1 Développer l'innovation, l'enseignement supérieur, et la recherche en Pays de Saint-Brieuc

## **OBJECTIFS:**

- Permettre et faciliter des innovations techniques, sociales, sur le territoire,
- Favoriser leur valorisation et leur développement sur le territoire
- Encouragerles initiatives en faveur de l'enseignement supérieur et/ou la recherche

# CRITÈRES DE SÉLECTION:

- Impact sur l'emploi local
- Concertation avec les acteurs locaux
- Caractère innovant du projet
- Dynamique partenariale
- Diffusion et partage des données
- Complémentarité et absence de redondance avec des outils menés à une échelle différente

# A qui s'adresse l'appel à projet?

- EPCI
- Associations
- Acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Zoopole et tous les acteurs du technopole
- Syndicat de Gestion du Pôle universitaire
- Les universités
- Pôle d'équilibre territorial et rural





# **MODALITES D'INTERVENTION**

- Autofinancement: de 20% à 30 %
- Subvention régionale oscillant entre 10% et 50%
- Subvention minimum : 5 000€ ou 2 000€ pour les associations
- Subvention maximum: 100 000€
- Possibilité d'aide dégressive sur 3 ans selon les conditions

# Dépenses éligibles:

- Ftudes
- Animation
- Travaux et études liés au développement d'outils innovants, plateforme de connaissance, d'observatoire, d'expérimentation

# **APPEL A PROJET:**

# Fiche 2.3 Développer les usages du numérique

### **OBJECTIFS:**

- Rendre le numérique accessible à tous: dans la vie quotidienne des citoyens et des entreprises, dans les pratiques des professionnels
- Encourager de nouveaux usages du numérique

# Des exemples de projet:

- Actions visant à rendre accessibles les nouveaux supports technologiques du numérique
- Plateforme de services numériques mutualisés, lieux mutualisés, plateforme de stockage ou partage de données
- Actions visant le développement du ecommerce au service des circuits courts dans le cadre du travail collaboratif
- Services et applications autour de l'e-santé et la télémédecine, l'e-transport, l'etourisme
- Actions de numérisation des fonds dans les domaines culturels
- Actions visant le développement du télétravail, co-working, visioconférence dans un cadre collectif

# A qui s'adresse l'appel à projet?

- Collectivités territoriales et leurs groupements
- Etablissements publics
- Associations
- Entreprises
- Chambres consulaires et/ou structures d'accompagnement des entreprises

# **CRITÈRES DE SÉLECTION:**

- Mise en réseau des services publics et à la mutualisation des acteurs
- Prise en compte des territoires fragiles
- Accueil de nouveaux publics
- Impact sur l'emploi local
- Lutte contre les inégalités numériques en offrant un nouveau service
- Caractère innovant du projet

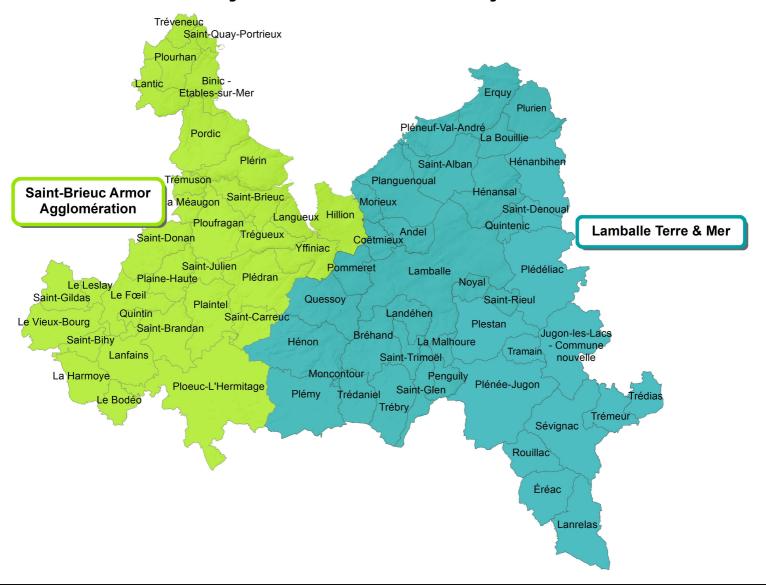
#### **MODALITES D'INTERVENTION**

- Autofinancement: de 20% à 30 %
- Subvention régionale et/ou européenne ITI FEDER oscillant entre 10% et 50%
- Subvention minimum: 5 000€ ou 2 000€ pour les associations
- Possibilité d'aide dégressive sur 3 ans selon les conditions
- Cumul possible subvention Région et Europe ITI FEDER

# **DUREE DE L'APPEL A PROJETS :**

Ces appels à projets sont ouverts du 1<sup>er</sup> JANVIER 2017 au 30 JUIN 2017 Sélection des projets au second semestre 2017

# Le Pays de Saint-Brieuc au 1er janvier 2017



# **Nous contacter:**

Pays de Saint-Brieuc : Alexandra Billé :

Centre Hemera—8 rue des Champs de Pies 22035 SAINT-BRIEUC

Plus d'informations sur notre site Internet: www.pays-de-saintbrieuc.org -

→ Consultez les fiches-actions dans la Rubrique « Subventions »